

# BULLETIN DU VOLET « SERVICES CONSEILS »

Initiative de développement coopératif

Volume 1 • février 2005

Depuis le lancement officiel du programme IDC en avril 2003, une vingtaine d'associations coopératives tentent de relever le défi de satisfaire l'intérêt toujours croissant des Canadiennes et des Canadiens pour une solution coopérative à leurs besoins. Les associations assurent la livraison du volet « Services conseils » à l'échelle provinciale, territoriale, régionale et sectorielle. En 2004-05, ces associations du secteur coopératif se partagent un financement de 1 million de dollars, grâce au concours financier du gouvernement du Canada, avec lequel le Conseil Canadien de la Coopération (CCC) et la *Canadian Co-operative Association* (CCA) ont conclu une entente quinquennale de 5 millions de dollars se terminant le 31 mars 2008.

Les besoins étant grands et les ressources à la disposition des partenaires du secteur coopératif étant limitées, les associations coopératives ont dû accorder des sommes impressionnantes à la fois d'argent et de temps pour assurer l'atteinte des résultats prévus de l'Initiative. Depuis avril 2003, ces associations ont versé 712 336,87 \$ en contributions directes et indirectes dans la mise en œuvre de l'Initiative, ce qui représente près de 50 % des sommes versées par le gouvernement fédéral. Ces contributions sont colossales compte tenu de la fragilité financière et le manque de ressources humaines auxquels sont encore confrontées la majorité des associations du secteur coopératif qui prennent part à l'Initiative.

L'engagement du mouvement coopératif à l'atteinte des résultats prévus n'a pas tardé à faire des petits. La formule coopérative a été présentée à des centaines d'assemblées et de forums publics, des centaines de promoteurs de coopératives ont été alimentés de la passion des employées et des bénévoles des associations coopératives.

À l'automne 2004, pas moins de 143 nouveaux projets de coopératives et 98 coopératives existantes recevaient une forme d'assistance technique dans le cadre du volet « Services conseils ». Une quarantaine de coopératives ont été incorporées depuis le début de la mise en œuvre du programme. Ces coopératives exercent des activités dans des secteurs très variés et illustrent avant tout la souplesse et la pluralité inhérentes à la formule coopérative.

Ce bulletin veut à la fois témoigner des réalisations et parfois des difficultés observées dans chacune des régions du pays. Il vise à tisser une dynamique de partage de l'information entre les différents acteurs du mouvement coopératif. Le bulletin peut aussi contribuer à sa façon à l'édification d'un contexte mobilisant qui encourage la prise de contact entre les nombreux protagonistes et partenaires du développement coopératif, qui œuvrent souvent loin des projecteurs à l'amélioration de la qualité de vie des Canadiennes et des Canadiens.

Stéphane Audet  
Gestionnaire du volet « Services conseils »

## POUR NOUS JOINDRE

### Monsieur Stéphane Audet

Gestionnaire du volet « Services conseils »

### Conseil Canadien de la Coopération et Canadian Co-operative Association

450, rue Rideau, bureau 201, Ottawa, Ontario, K1N 5Z4

Téléphone: (613) 789-5492

Télécopieur: (613) 789-0743

Courriel électronique: [stephane@ccc.coop](mailto:stephane@ccc.coop)

Sites Internet pertinents à consulter: [www.ccc.coop](http://www.ccc.coop) et [www.coopscanada.coop](http://www.coopscanada.coop)



## ARCTIQUE

Le renforcement des capacités du personnel des régions nordiques continue de susciter un intérêt croissant et un nombre de plus en plus grand de coopératives participent aux programmes de formation sur les lieux de travail. Par des activités de formation individuelle et de mentorat, et grâce à de l'expérience pratique en milieu de travail, les employés des coopératives acquièrent ainsi les compétences nécessaires pour accéder à des postes de supervision et de gestion. Cette orientation habilitera les peuples autochtones à occuper tous les postes à pourvoir dans le système coopératif. Au cours des prochains mois, une formation sera offerte aux techniciens en câblodistribution, dans la région de Baffin, et les stagiaires en gestion continueront de participer à divers programmes dans plusieurs collectivités. Il est également prévu de monter et d'offrir une formation sur les conseils d'administration dans les collectivités jugées prioritaires.

Par ailleurs, *Arctic Co-operatives* continue de promouvoir le développement coopératif auprès des communautés autochtones de l'Arctique et de répondre aux demandes d'assistance. Elle continue de travailler en partenariat avec le Centre des Prairies, le *Centre for the Study of Co-operatives* (Université de la Saskatchewan) et la *Federated Co-operatives Limited* au développement d'une coopérative d'approvisionnement en Saskatchewan, de concert avec le *First Nations Management Group*. Ce projet pourra avoir des retombées sur quelque soixante communautés des Premières nations dans cette province. De plus, *Arctic Co-operatives* aide la *Inuvialuit Transportation Services Co-operative* à réviser ses règlements et à élaborer un plan d'affaires. Finalement, *Arctic Co-operatives* maintient le dialogue avec l'Administration territoriale du Yukon et un certain nombre de communautés des Premières nations du Yukon, où le développement coopératif suscite de l'intérêt.



## COLOMBIE-BRITANNIQUE

Les deux volets de l'Initiative de développement coopératif (IDC) ont réellement pris leur envol en Colombie-Britannique. La *British Columbia Co-operative Association* (BCCA) a appuyé les démarches entreprises par les promoteurs de neuf projets qui ont été approuvés dans le volet *Innovation et Recherche*. Ces projets innovateurs se rapportent à quatre secteurs prioritaires de l'Initiative, soit : la valeur ajoutée à l'agriculture; l'amélioration de l'accès aux soins de santé et aux soins à domicile; le développement économique des collectivités rurales, éloignées et nordiques; et le recours à des solutions communautaires pour relever des défis environnementaux.

La BCCA participe à la mise en œuvre du volet « Services conseils » à l'échelle provinciale. En plus de rendre disponible les services d'une employée à temps plein qui a le mandat de soutenir le développement coopératif, la BCCA offre de petites subventions à des coopératives émergentes dans des secteurs variés, allant de la santé à la technologie, des arts à l'agriculture. Ces subventions donnent aux coopératives les ressources financières dont elles ont besoin pour avoir accès à l'expertise de développeurs coopératifs qualifiés qui les aident à créer des coopératives fortes et durables.

La BCCA accorde également une importance prioritaire à la formation. En partenariat avec les sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) de la Colombie-Britannique, et grâce au concours financier de Diversification

de l'économie de l'Ouest Canada, la BCCA offrira une formation coopérative aux employés des SADC des régions des Kootenays et de l'île de Vancouver. La BCCA espère démontrer à ces agents de développement économique comment le recours au modèle coopératif permet la création d'entreprises viables et se traduit par un renforcement des collectivités.

La BCCA entend également collaborer étroitement avec le Projet de délibérations sur le commerce équitable, qui prévoit tenir 17 forums de discussions et de réflexion à travers la province. Les délibérations porteront sur de nombreux aspects du commerce équitable, notamment des relations avec l'entreprise coopérative.

Le Réseau des développeurs coopératifs de la Colombie-Britannique se réunira au cours des prochains mois pour participer à un atelier de perfectionnement professionnel sur le financement par capital de risque. Les membres de coopératives émergentes seront peut-être également invités à y participer.

# D'UN BOUT À L'AUTRE



## ALBERTA, SASKATCHEWAN ET MANITOBA

Le Centre des Prairies est une initiative de sept organisations du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta engagées dans une démarche qui leur permettra de renforcer leur capacité à livrer de l'aide et des services techniques pour ainsi soutenir le développement de coopératives dans la région. L'organisation *Rural Education and Development Association* (REDA) a été mandaté par les autres associations pour voir à la gestion de l'entente conclue avec le CCC et la CCA pour la prestation du volet « Services conseils » dans les Prairies. La REDA supervise les activités du Centre des Prairies qui a été créé par les sept associations.

Pour l'exercice 2004-2005, les sept associations se sont fixées deux priorités principales : améliorer la capacité de toutes les organisations à fournir aide et assistance technique aux promoteurs de nouvelles coopératives et promouvoir l'adoption de solutions coopératives novatrices permettant d'enrayer les crises que connaissent certains secteurs particuliers, notamment l'industrie du bœuf.

Le Centre des Prairies a organisé un programme de formation en développement coopératif de quatre jours qui améliorera la capacité des intervenants à soutenir le développement coopératif dans les Prairies. Le programme

a été élaboré par Melanie Conn et Marty Frost de la *Westcoast Development Cooperative* (Devco). La formation a été offerte dans les deux langues officielles au cours des deux dernières semaines de novembre. Ce programme pourrait ultérieurement être offert ailleurs au pays.

Le Centre des Prairies a approuvé huit projets au cours de sa deuxième année d'existence, dont certains illustrent bien l'adaptabilité du modèle coopératif pour répondre à des besoins très variés. Ainsi, une coopérative de services pour personnes atteintes de déficience intellectuelle évalue la possibilité d'embaucher du personnel qui apporterait aux membres l'expertise nécessaire pour exploiter efficacement leurs entreprises. Ou encore, un groupe d'éleveurs de bovins qui travaillent à la mise sur pied d'un abattoir coopératif, souhaitant ainsi profiter eux-mêmes des avantages de la valeur ajoutée de leur produit qui a trop longtemps été exploité par de grandes entreprises.



## ONTARIO

Le Conseil de la Coopération de l'Ontario, la *Ontario Co-operative Association* et la *Ontario Worker Co-operative Federation* travaillent en partenariat dans le but d'assurer une meilleure coordination de leurs activités liées au développement coopératif. Cette collaboration est toute récente et est liée au lancement de l'Initiative de développement coopératif. Ces partenaires collaborent à plusieurs activités et initiatives communes, tout en conservant une identité et une autonomie qui leur sont propres.

Les partenaires ontariens ont lancé le Réseau des développeurs de l'Ontario (RDO) lors du Gala coopératif 2004, le 20 octobre à Milton au sud de Toronto. Un comité directeur a alors été créé pour orienter le développement de ce nouveau réseau. La Fédération canadienne des coopératives de travail assume présentement l'administration du RDO et sa mise en œuvre initiale.

Les partenaires procèdent actuellement à la traduction de la loi régissant les coopératives de l'Ontario (*Ontario Co-operative Corporations Act*) en « langage clair » et à l'élaboration d'un guide d'accompagnement. Un bulletin de l'IDC dans les deux langues officielles a aussi été rédigé et posté à toutes les caisses d'épargne et de crédit et les coopératives de l'Ontario, de même qu'aux députés de l'Assemblée législative de la province.

Depuis juillet dernier, le Conseil de la Coopération de l'Ontario (CCO) a tenu 24 séminaires de formation et d'ateliers en vue d'appuyer le développement de nouveaux projets coopératifs et de soutenir des coopératives en phase de démarrage. Plus de 300 personnes y ont participé. Le CCO offre actuellement une aide technique à 18 projets de coopératives dont 10 sont en voie d'incorporation. Bon nombre des coopératives qui ont obtenu le soutien du CCO sont dirigées par des groupes d'immigrants francophones et par des jeunes. Parmi ces nouveaux projets coopératifs, on compte notamment une coopérative d'habitation et de garderie pour servir la communauté congolaise de Toronto ;

une coopérative à partenaires multiples qui permettrait aux artistes franco-ontariens tout comme à ceux des minorités raciales d'établir un dialogue, d'échanger des idées et de promouvoir conjointement leurs réalisations auprès de l'ensemble de la collectivité ; et une coopérative de producteurs de l'Est de l'Ontario qui commercialiserait l'agneau, en visant principalement les marchés ethnoculturels (produits halal ou kasher, par exemple).

Au cours des prochains mois, le CCO offrira son aide à un groupe d'étudiants d'une école secondaire d'Ottawa qui lancera une coopérative jeunesse de services. Ces étudiants mettent actuellement sur pied une coopérative qui répondra à des besoins communautaires particuliers qu'ils jugent importants. Le CCO tiendra également son deuxième Camp leadership coopératif pour les jeunes au Centre écologique du Canada, à Mattawa, du 12 au 19 mars 2005. En 2004, 32 adolescents âgés de 14 à 18 ans ont participé au premier camp de ce genre organisé à l'intention des jeunes francophones de l'Ontario.

Pour sa part, la *Ontario Co-operative Association* (*On Co-op*) a soutenu de nouveaux projets fort prometteurs, par exemple, en contribuant à la réalisation d'études de faisabilité pour la *Durham Family Car Co-operative*, la *Land of Nipigon Rental Co-operative* et la *Bruce Community Packers Co-operative*. On Co-op a également apporté à des coopératives existantes aide et assistance technique pour répondre à des besoins très spécifiques, allant de l'évaluation des règlements de régie interne de coopératives à la rédaction d'études de marché et de plans d'affaires. De plus, elle a tenu des réunions et des forums publics importants pour étudier des opportunités et développer des partenariats dans certains secteurs tels que l'agriculture (Bruce Packers, Paisley), l'énergie renouvelable (OSEA), la santé (Doctors Care Co-operative) et l'artisanat (Conseil des Arts de l'Ontario).



## QUÉBEC

En 2004-05, le Conseil de la Coopération du Québec (CCQ) a présenté un programme de soutien au développement coopératif en deux phases, qui s'inscrivaient dans le cadre du volet « Services conseils » de l'IDC. Au cours de la première phase, le CCQ a élaboré un plan stratégique triennal à l'intention des 3 300 coopératives du Québec et des institutions qui les représentent. Une vaste consultation a ensuite été menée et s'est conclue par le Forum coopératif 2004, un important congrès auquel plus de 150 leaders du mouvement coopératif québécois ont participé. Ils y ont discuté des défis auxquels fait face le mouvement coopératif dans son ensemble et se sont également intéressés aux questions qui touchent plus précisément chaque composante du mouvement (fédérations sectorielles, coopératives de développement régional et mutuelles).

Le plan stratégique a relevé six principaux domaines qui représentaient des défis pour le mouvement :

- développement décloisonné, harmonisé ;
- changements démographiques et relève ;
- image, valeurs, perception de la coopération ;
- capitalisation et mesures de soutien aux coopératives ;
- recherche et développement, innovation ;
- concertation et partenariat.

La deuxième phase du programme a débuté en décembre 2004. Deux initiatives sectorielles recevront des fonds du volet « Services conseils ». Les six fédérations représentant les coopératives du secteur de la consommation procèdent actuellement à la mise en œuvre d'un projet conjoint visant à élaborer un réseau plus structuré et/ou à adopter une approche coordonnée pour assurer le développement des coopératives de consommation.

Le deuxième projet se rapporte aux coopératives de travail. Un projet en deux volets est en cours. Le premier volet concerne les coopératives forestières. Il vise à mieux arrimer l'offre et les demandes de services conseils pour les coopératives forestières. Le projet résultera en une enquête détaillée présentant l'ampleur financière et la répartition des services conseils obtenus auprès de consultants, de même qu'une liste de besoins à combler pour les coopératives forestières. Le projet devrait permettre le développement d'une stratégie visant à renforcer le réseau et à supporter davantage les coopératives forestières.

Le deuxième volet s'inscrit dans la mouvance des États généraux pour l'avenir de la coopération du travail, un événement qui s'est tenu à Québec les 26 et 27 octobre 2004. Le projet vise la création d'une structure de regroupement qui puisse créer un contexte mobilisateur afin que l'ensemble des coopératives de travail puisse trouver une source de soutien à leur développement et un outil d'intercoopération efficace.



## NOUVEAU-BRUNSWICK

La première coopérative acadienne de développement régional a été officiellement lancée le 23 octobre à Bathurst, au Nouveau-Brunswick. Des représentants de plus de 30 coopératives ont participé au lancement de la *Coopérative de développement régional – Acadie Limitée*, dont la mission est de promouvoir et de soutenir le développement de coopératives, nouvelles et existantes, au sein des collectivités acadiennes du Nouveau-Brunswick. La nouvelle CDR-Acadie a son siège social à Tracadie-Sheila, dans la péninsule acadienne. Elle appuiera le développement de coopératives dans sept régions désignées couvrant tout le territoire de la province. Melvin Doiron en est le président et Donald Leblanc le vice-président. Elide Doiron, le nouveau secrétaire-trésorier, est également président d'une table ronde régionale sur l'économie sociale, d'où est née l'idée d'une coopérative de développement régional pour répondre aux besoins économiques et sociaux des collectivités acadiennes. Le niveau de chômage atteint 20 % et plus dans bien des régions servies par la nouvelle CDR.

La CDR-Acadie s'inspire du modèle québécois dans lequel onze coopératives de développement régional remplissent un rôle socio-économique important en soutenant la création d'emplois et la croissance économique dans leurs régions respectives. Elle deviendra bientôt membre auxiliaire de la Fédération des CDR du Québec. Elle aura ainsi accès au vaste réseau de ressources et d'expertise développé au Québec depuis la création de la première CDR dans la région de l'Outaouais en 1974.

La CDR-Acadie jouit de l'appui de plus de 30 coopératives, y compris la Fédération des caisses populaires acadiennes et de Coop Atlantique. Son principal défi sera de veiller à ce que cet appui se traduise en adhésions. La récente dissolution du Centre régional de développement coopératif (CRDC) ne fait qu'accentuer ce défi. La fermeture du CRDC a mené les caisses d'épargne et de crédit, les caisses populaires et *The Co-operators* à réévaluer comment elles investiront les ressources qu'elles destinaient au développement coopératif au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les grandes coopératives de deuxième niveau qui ont financé les opérations du CRDC dans le passé ont maintenant établi un processus de consultation qui tentera de sonder l'intérêt suscité par la création de deux nouvelles associations provinciales. Les consultations auront lieu en janvier et en février au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard. Les résultats de cette démarche seront diffusés en mars 2005.



## TERRE-NEUVE ET LABRADOR

La *Newfoundland-Labrador Federation of Co-operatives* (NLFC) procède actuellement à la mise en œuvre d'une toute nouvelle stratégie de développement coopératif qui comprend notamment la création d'un réseau régional de développeurs coopératifs. Des discussions ont cours avec le ministère provincial de l'Innovation, du Commerce et du Développement rural, afin que la NLFC agisse comme principal partenaire du réseau et que les services de développement communautaire soient offerts par son personnel régional. Le réseau comprendra également les centres de création d'entreprises communautaires de la province et d'autres organismes de développement régional. Le 24 octobre 2004, l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) a annoncé une subvention de 247 500 \$ pour appuyer la nouvelle stratégie de la NLFC.

Le financement provenant de l'APECA, du secteur coopératif et de l'IDC permet de mettre le réseau en place et d'offrir de la formation, du matériel documentaire, un site Web interactif et d'autres services de soutien aux participants. D'ici à ce que le réseau soit entièrement opérationnel, la NLFC continuera de répondre aux demandes de renseignements et à offrir des services conseils aux promoteurs

de coopératives à l'œuvre au sein de nombreuses communautés. La NLFC continuera également de participer directement à des projets d'envergure provinciale dans certains secteurs industriels, notamment aux projets de production de bleuets et de légumes déjà en cours.

En appui à sa stratégie, la NLFC est en train d'élaborer un document d'orientation sur le développement coopératif et entend le déposer au gouvernement provincial. Ce document portera entre autre sur la nécessité d'accroître les communications et la collaboration dans des domaines comme la promotion du modèle coopératif, la recherche, la législation, la réglementation, la sensibilisation et l'appui général du gouvernement. Elle prépare également un document sur les innovations coopératives, dans la foulée des efforts déployés par les provinces pour identifier de nouvelles idées et de nouvelles approches permettant de favoriser le développement socio-économique dans les communautés rurales. Ces deux documents seront déposés au gouvernement d'ici la fin du présent exercice.



## ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

Le Conseil de développement coopératif de l'Île-du-Prince-Édouard (CDCIPE) offre une assistance technique au développement de plusieurs coopératives des communautés acadiennes de l'Île-du-Prince-Édouard. Il a ainsi offert de l'expertise lors de la création d'une coopérative de marché fermier et il appuie actuellement le développement d'une coopérative d'habitation pour personnes âgées à Wellington, ainsi que la mise sur pied d'une radio coopérative dans la région Évangéline. D'autre part, le CDCIPE est également impliqué dans un projet d'envergure qui pourrait se concrétiser par la transformation du Centre Goéland, à Cap-Egmont, en une coopérative à partenaires multiples. On évalue actuellement la possibilité d'investir 950 000 \$ dans un vaste projet d'agrandissement du Centre Goéland, un bâtiment multifonctionnel utilisé par des personnes ou des groupes qui organisent des activités, comme des camps culturels, des retraites, des réunions de jeunes, des pratiques de chorales, des camps chrétiens et des camps scouts. De plus, la Fédération canadienne des coopératives de travail et le CDCIPE offrent ensemble une assistance technique à la *Cultural Craft Co-op*, une coopérative de travailleurs spécialisés dans le tissage de paniers à la main.

Au cours de l'été 2004, la région de Wellington a été servie par une nouvelle coopérative jeunesse de services qui a donné de l'emploi à une douzaine d'adolescents âgés de 12 à 15 ans. Le projet a été instauré dans le cadre de la stratégie jeunesse du programme MYDAS (stratégie pan-atlantique). Le retour des coopératives jeunesse dans la région n'est pas passé inaperçu aux yeux de la caisse populaire locale, la Caisse populaire Évangéline, qui a décidé d'accorder une subvention de 200 \$ par mois au CDCIPE pour qu'il organise des événements jeunesse au cours desquels les jeunes de 8 ans et plus seront sensibilisés à la coopération.

Au cours des prochains mois, le CDCIPE instaurera le volet coopératif d'un vaste programme provincial pour les entrepreneurs, financé conjointement par les gouvernements fédéral et provincial. Des spécialistes du développement des coopératives et des entreprises donneront une formation de six jours à de petits groupes de promoteurs coopératifs acadiens, suivie de consultations individuelles au fur et à mesure de l'évolution des projets coopératifs.



## NOUVELLE-ÉCOSSE

En 2004-2005, le Conseil Coopératif Acadien de la Nouvelle-Écosse (CCANE) met en œuvre une stratégie qui accorde une grande importance aux collectivités rurales et leurs jeunes. Le ministère des Ressources humaines et Développement des compétences Canada participe également à ce projet et a investi plus de 29 000 \$ pour le développement coopératif, les initiatives jeunesse et la formation des administrateurs de coopératives. Le financement de l'IDC (33 000\$) a commencé en septembre et se poursuivra jusqu'au 31 mars 2005.

Le CCANE se fait depuis longtemps le champion d'un fond d'investissement de développement économique communautaire visant à recueillir le capital requis pour la construction d'une nouvelle coopérative d'habitation pour personnes âgées à Chéticamp, en Nouvelle-Écosse. Cette communauté rurale de 4 000 résidents a amassé plus de 550 000 \$ pour capitaliser la nouvelle coopérative. La Résidence acadienne a été incorporée le 4 mai 2004. La première phase du projet comprenait vingt unités. Il est prévu d'y ajouter une deuxième phase qui doublerait le nombre d'unités.

Le CCANE est toujours impliqué dans un nouveau projet majeur pour la région : la création d'une coopérative de technologie de l'information qui offrirait de l'emploi aux résidents de la région de Chéticamp, particulièrement aux jeunes qui peuvent être tentés de déménager dans une plus grande ville.

Par ailleurs, l'organisation d'une première journée carrière coopérative a démontré l'importance accordée à la jeunesse. Des étudiants en tourisme et des représentants de programmes d'entrepreneuriat ont participé à une visite de coopératives qui les a mieux renseignés sur les coopératives locales et les possibilités de carrière qu'elles ont à leur offrir. Enfin, le CCANE a aussi lancé une campagne visant l'intégration de jeunes dirigeants stagiaires au sein des conseils d'administration des coopératives acadiennes de la Nouvelle-Écosse.



## CANADA ATLANTIQUE –

### LA STRATÉGIE JEUNESSE MYDAS

Au cours de la dernière année, l'accent a été mis sur le renforcement de la capacité d'offrir aide et services techniques aux promoteurs de projets coopératifs de la région des Maritimes. En vertu de cette stratégie, de jeunes stagiaires ont été embauchés pour travailler sous la supervision de développeurs coopératifs expérimentés et pour établir des liens plus solides avec les établissements d'enseignement post secondaires de manière à mieux faire connaître le secteur coopératif aux étudiants et aux jeunes.

La mise en œuvre du programme « Mobiliser les jeunes pour la prestation de services conseils » (Mobilizing Youth for the Delivery of Advisory Services – MYDAS), a nécessité un grand effort de concertation entre les principaux protagonistes du développement coopératif de la région de l'Atlantique. Malheureusement, le Centre régional de développement coopératif (CRDC) a été dissous à la fin de septembre 2004. La fermeture du CRDC a créé une certaine incertitude et a retardé la planification et la mise en œuvre du programme MYDAS, mais un projet pilote qui s'est déroulé au cours de l'été a tout de même réussi à attirer des jeunes dynamiques et talentueux qui sont parvenus à aider quatre coopératives à s'incorporer. Les jeunes ont pu acquérir des compétences précieuses en matière de développement coopératif, notamment grâce aux activités de formation et de mentorat qui leur ont été offertes par le programme MYDAS.

Le CRDC et ses partenaires de l'Atlantique ont répondu à des centaines de demandes par courriel et par téléphone et ont sensibilisé de nombreux groupes à l'option coopérative. Au cours de la dernière année, ils ont aidé près d'une coopérative par mois à s'incorporer et ont été constamment sollicités pour prodiguer des conseils et offrir leur aide à des coopératives existantes, que ce soit relativement à des modifications à leur régie interne, à la croissance ou (dans un cas) à la dissolution. Les activités futures prévoient un engagement accru envers la jeunesse, une collaboration permanente avec les associations francophones et une relation soutenue avec l'Équipe rurale et les universitaires spécialisés en recherche et en projets pilotes liés au développement économique communautaire.

Depuis octobre 2004, la Fédération canadienne des coopératives de travail administre la stratégie MYDAS, en partenariat avec les associations coopératives de Terre-Neuve et du Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.



Les jeunes ont pu acquérir des compétences précieuses en matière de développement coopératif notamment grâce aux activités de formation et de mentorat qui leur ont été offertes par le programme MYDAS.



## NATIONAL : SECTEUR DES COOPÉRATIVES DE TRAVAIL

La Fédération canadienne des coopératives de travail (FCCT) soutient le développement des coopératives de travail, des coopératives à partenaires multiples et des coopératives de travailleurs actionnaires, d'un océan à l'autre. Elle intervient à titre de fédération nationale centrée sur les coopératives de travail et autres modèles connexes, et à titre de partenaire des associations coopératives régionales des Prairies, de l'Ontario et du Canada atlantique.

Depuis février 2004, la FCCT a offert une assistance directe et octroyé de petites subventions à un certain nombre de projets coopératifs individuels et de groupes, parmi lesquels on compte l'expansion éventuelle des activités d'une coopérative de taxis à Calgary et une étude de pré faisabilité pour une coopérative rwandaise de soins à domicile à Edmonton. Par ailleurs, la FCCT a également approuvé, ou déjà offert, de l'aide à 15 autres nouvelles coopératives potentielles, dont une dans presque chaque province. La FCCT s'assure que les promoteurs de coopératives ont accès à l'expertise d'un développeur des environs. Elle a récemment signé un accord de collaboration avec le PATDEC (Programme d'assistance technique au développement économique communautaire). Elle pourra ainsi aider plus facilement les coopératives de travail et de solidarité du pays, particulièrement celles qui présentent un grand avantage communautaire.

Enfin, la FCCT soutient l'émergence de nouveaux réseaux de développeurs coopératifs. Elle collabore avec le Conseil de la Coopération de l'Ontario et la *Ontario Co-operative Association* à la création d'un réseau régional de développeurs coopératifs en Ontario. Elle assumera l'administration de ce réseau émergent, à ses débuts. Sur la scène nationale, le Conseil Canadien de la Coopération et la *Canadian Co-operative Association* ont mandaté la FCCT pour coordonner les activités d'un comité transitoire chargé de définir les caractéristiques et les fonctions d'un nouveau réseau national de développeurs coopératifs. Les résultats issus de ce mandat ont été rendus publics au début de 2005.



... la FCCT soutient l'émergence de nouveaux réseaux de développeurs coopératifs.

## COOPZONE CONSEIL CANADIEN DE LA COOPÉRATION ET CANADIAN CO-OPERATIVE ASSOCIATION

CoopZone est actuellement en phase de réorientation et de planification. Le CCC et la CCA sont en train de peaufiner un plan d'affaires et une stratégie de financement pour CoopZone, financés en partie par une subvention de 50 000 \$ du volet *Innovation et Recherche*. Les travaux seront complétés en janvier 2005. Les services de Patti Giovannini ont été retenus par la CCA et le CCC pour la réalisation du plan d'affaires. Par ailleurs, le Comité de transition est en train de définir les caractéristiques et les fonctions du Réseau de développeurs coopératifs (RDC) national, qui demeure un élément clé de CoopZone. Ce comité est formé de développeurs de coopératives, de représentants de la CCA et du CCC et de représentants des associations coopératives provinciales. Ses activités sont coordonnées par la Fédération canadienne des coopératives de travail.

Dans le cadre d'une étape préliminaire du plan d'affaires, plusieurs consultations ont été menées auprès de partenaires et de certains groupes d'utilisateurs – notamment les partenaires régionaux de la CCA et du CCC, des développeurs de coopératives, des représentants des sociétés d'aide au développement des collectivités, et d'autres organismes voués au développement économique communautaire. Environ 40 personnes ont participé au processus qui a permis de clarifier les besoins et de déterminer les paramètres à l'intérieur desquels évoluera CoopZone. La planification se fait maintenant sur la base de deux fonctions essentielles qui doivent être remplies par CoopZone, soit :

- un service d'information et un centre de ressources virtuel sur le Web, qui sont destinés à la fois à ceux qui souhaitent obtenir de l'aide ou de l'assistance technique, ainsi qu'aux développeurs coopératifs qui font la prestation de services conseils; et
- le Réseau de développeurs coopératifs qui vise à promouvoir des normes de qualité en matière de développement coopératif en prônant le développement des compétences et le partage des connaissances entre les développeurs de coopératives.

Les options envisagées pour financer CoopZone comprennent les coopératives existantes, les fondations et le gouvernement fédéral. Certains revenus pourraient aussi provenir des frais d'adhésion aux RDC et de la vente de certains services. Même si le processus de planification opérationnelle est en cours, CoopZone prévoit utiliser les fonds restants pour continuer à élaborer le centre de ressources virtuel et en étoffer le contenu.



CONSEIL CANADIEN  
DE LA COOPÉRATION



CANADIAN CO-OPERATIVE  
ASSOCIATION

**coopzone**  
T'es raison. Ensemble, c'est bien mieux.